

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU

SULTZERLAND

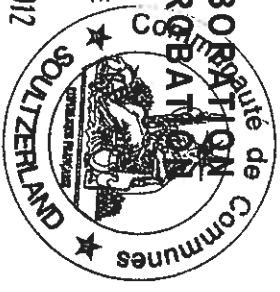
HOFFEN, KEFFENACH, MEMMELSHOFFEN, RETSCHWILLER,
SCHOENENBORG, SULTZ-SOUS-FORETS, SURBORG

COMMUNE DE

SCHOENENBORG

Liste des servitudes d'utilité publique

ELABORATION
APPROBATION

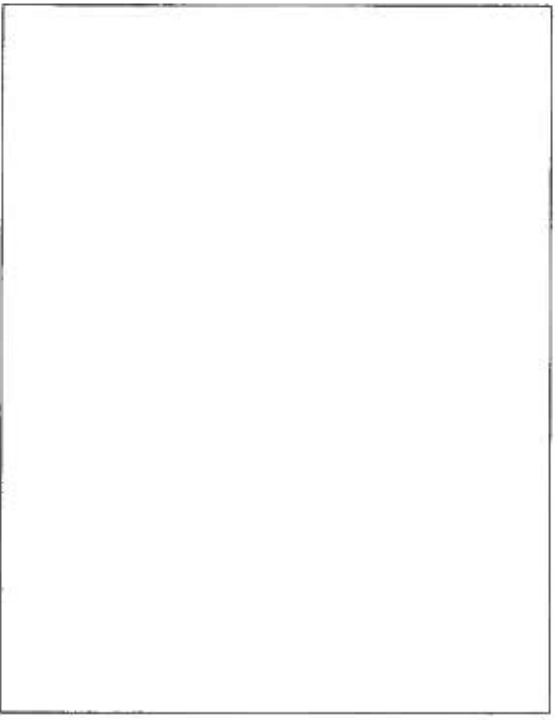


VU POUR ETRE ANNEXE
ALA DELIBERATION DU
23 JAN. 2012
AHOHWILLER
LE

24 JAN. 2012

LE PRESIDENT

Charles GRAF



E560PEAO1



SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha- numérique	Catégories de (*) servitudes				
Patrimoine Culturel		IB				
Monuments Historiques		IBa				
	AC1	IBa1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés <u>Commune de Soultz-sous-Forêts :</u> 48, rue du Docteur Deutsch, <u>Ancienne maison Münz</u> : façades, toitures et clôtures; à l'intérieur : escalier principal et dallage du couloir au rez-de- chaussée Rue de la Bergerie, <u>Synagogue</u> : façades et toitures d'origine; vitraux figuratifs de la synagogue (périmètres de protection d'un rayon de 500 mètres impactant la commune de Retschwiller)	Articles 1er à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques Code du Patrimoine Articles L 621-1 à L 621-29	Inscription MH le 5 septembre 1996 Inscription MH le 16 août 1994	Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conservation Régionale des monuments Historiques Palais du Rhin 3, Place de la République 67082 STRASBOURG Cedex Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine Palais du Rhin 2, Place de la République 67082 STRASBOURG Cedex

SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha- numérique	Catégories de (*) servitudes				
Energie		IIA				
Electricité et Gaz	I4	IIAa1 Electricité	Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité et d'une canalisation de gaz (électricité)	Article 12 et 12 bis de la loi du 15 juin 1906 modifiée Article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 Article 35 de la loi n°46.628 du 8 avril 1946 modifiée Article 25 du décret n°64.481 du 23 janvier 1964		Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement 1, rue Pierre Montet 67082 STRASBOURG Cedex Electricité de Strasbourg 26, boulevard du Président Wilson 67953 STRASBOURG Cedex 9
			<u>Lignes électriques exploitées par Electricité de Strasbourg :</u> - ligne 63 kv Altenstadt – Preuschdorf (C351)			

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
Communications		IID				
Circulation aérienne		IIDe				
	T7	IIDe4	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières applicables à tous les P.O.S. sauf si les dispositions de la servitude IIDe1 sont plus restrictives)	Code de l'Aviation Civile Articles R.244-1 et D 244-1 à D 244-4		Direction Départementale de l'Équipement Bases Aériennes Quartier de l'Aéroport 67960 ENTZHEIM